

## Analyse globale des élections en CAP n°1 La progression du SNUI

Les résultats définitifs du scrutin du 11 mars dernier sont désormais connus.

Le SNUI progresse de 4,92% et prend la deuxième place.

Quatre voix seulement nous séparent de la CFDT qui prend la première place. La CGT progresse également. Par contre FO, la CGC et l'UNSA régressent de manière spectaculaire.

Pour prendre la mesure du scrutin et lui donner une perspective historique, nous avons procédé à une analyse détaillée des évolutions sur les 20 dernières années.

	2004	2000	1997	1994	1984
<b>Inscrits</b>	1392	1363	1391	1361	1305
<b>Votants</b>	1267	1259	1303	1227	1214
<b>% Participation</b>	91,02	92,36	93,67	90,15	93,02
<b>SNUI</b>					
- Voix	346	294	366	292	234
- %	28,48	23,56	28,64	24,48	19,92
- Sièges	3	2	3	3	2
<b>CGT</b>					
- Voix	155	119	125	69	172
- %	12,76	9,54	9,78	5,78	14,63
- Sièges	1	1	1	0	1
<b>FO</b>					
- Voix	121	200	307	357	410
- %	9,96	16,03	24,02	29,92	34,90
- Sièges	1	2	3	3	4
<b>CFDT</b>					
- Voix	350	299	191	112	-
- %	28,81	23,96	14,95	9,39	-
- Sièges	4	3	1	1	-
<b>CGC</b>					
- Voix	223	303	289	363	359
- %	18,35	24,28	22,61	30,43	30,55
- Sièges	2	3	3	4	4
<b>UNSA (ex SNAPI)</b>					
- Voix	20	33	-	-	-
- %	1,65	2,64	-	-	-
- Sièges	0	0	-	-	-

- **Marqué par la « culture DGI », le commandement a participé massivement au scrutin.**

C'est une constante à la DGI, les électeurs de la CAP n°1 participent au scrutin. Il n'y a pas de coupure culturelle entre les cadres et les agents comme on peut le constater dans d'autres secteurs. A titre d'exemple, le taux de participation chez les administrateurs civils est inférieur à 50% et conduit à l'organisation d'un deuxième tour de scrutin.

La légitimité des organisations syndicales est donc pleine et entière pour représenter les agents auprès de l'administration centrale. La section des directeurs veillera donc à faire entendre la voix de ceux qui lui ont fait confiance.

- **Le SNUI progresse en voix et en sièges.**

Avec le scrutin de 2004, le SNUI efface le repli enregistré en 2000 dans le contexte particulier de sortie du conflit sur la mission 2003. C'est une satisfaction pour nous puisque, parmi les syndicats présents en CAP n°1, nous enregistrons la plus forte progression, ce qui nous permet de retrouver le siège perdu en 2000.

Nous attribuons pour l'essentiel ces résultats à l'affichage d'une liste complète et équilibrée, à un travail de fond réalisé dans les grades concernés notamment chez les conservateurs des hypothèques et à une bonne campagne électorale.

- **La CFDT : un score à mettre en relation avec l'image confédérale de cette organisation.**

Il y a 20 ans, la CFDT ne présentait pas de liste dans la « hiérarchie » pour des questions de principe. Il y a 10 ans, elle présentait des listes incomplètes pour un score proche de 10%. Désormais, elle présente des listes complètes et prend la première place avec un score de 28,81%.

L'orientation politique de la CFDT vers un syndicalisme recentré et d'accompagnement est porteur dans le commandement, mais uniquement dans le commandement.

A la DGI, la CFDT progresse en CAP n°1 mais baisse dans toutes les autres CAP.

Le conflit des retraites est passé par là, mais ce n'est pas tant s'en faut, la seule explication.

- **FO : l'effondrement.**

En 20 ans, FO perd 25%, trois-quarts des sièges qu'elle détenait en CAP1 et passe de la première à la cinquième place.

Définitivement privée d'un élu dans le grade de conservateur, elle a perdu la place qui était la sienne dans son « fief » des conservations des hypothèques.

- **La CGT se replace en CAP n°1.**

Avec une progression importante en 2004, la CGT passe la barre des 10% et se replace en CAP n°1. Pour elle, la perspective de retrouver le score d'avant « les difficultés » des années 1990 n'est pas si éloigné.

- **La CGC n'est plus « maître » chez elle.**

Pendant longtemps, la CGC avec 4 sièges tenait les rênes de la CAP n°1 (en compagnie de FO qui détenait également 4 sièges). Depuis, les choses ont changé et la CGC qui recule fortement sur ce scrutin perd un siège et glisse de la première à la troisième place.

Ce résultat est probablement imputable à un déficit de présence. Absente en CTPM et en CTPC, la CGC ne pèse plus sur les débats internes du Ministère et de la DGI. Les difficultés militantes qu'elle rencontre se sont également traduites par une liste incomplète en CAP n°1.

- **La CFTC ne présente pas de liste en CAP n°1 et l'UNSA y joue un rôle mineur.**

Le SNAPI se transforme en UNSA Impôts entre 2000 et 2004 mais ses résultats baissent sous la barre des 2%.

## **Les élus en CAP**

GRADE	REPRESENTANTS TITULAIRES	REPRESENTANTS SUPPLEANTS	LISTE
Chef des services fiscaux de classe fonctionnelle	TOURNEUR Claude	MORIER Gérard	CFDT IMPOTS
Chef des services fiscaux de classe normale	LORET Michel CLAIRAC Alban	CLENIN Michel SALVI Paul	CFDT IMPOTS SNUI
Directeur départemental	COULONGEAT Françoise BERNHEIM Luc	ROGGY Paul REYNAUD Michel	SNC DGI CFDT IMPOTS
Conservateur des hypothèques	FOURCAUT Bernard CASTREC André	DEBOURDEAUD Jean-Pierre BOITEAU Jean-Pierre	SNC DGI SNUI
Receveur divisionnaire	LANTHEAUME Henri CHOQUEZ Pierre	FORET Dominique SOMMIER Georges	SGI FO SNADGI CGT
Directeur divisionnaire	STEFFEN Marc VOLCK Gérard	PERRIER Robert BERTIN Joël	CFDT IMPOTS SNUI

Les élus du SNUI sauront mériter la confiance qui leur a été faite et le Journal de la section des directeurs rendra compte régulièrement de leur mandat.